

Conseil municipal du 19 décembre 2017

SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-sept, le mardi 19 décembre 2017 à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

PRESENTS

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Sophie DELSIGNORE, André MUT, Hervé PERONNET, Anne Lise PINTENO, Annie SKRZYPCZAK, Nathalie TISSERAND.

POUVOIRS

Anthony WILLAUME à Nathalie BOUGAIN

Laury DELAGE à Nathalie TISSERAND

Dominique TALLON à André MUT

Xavier CHALANDON à Sophie DELSIGNORE

Jacqueline DUFOUR à Vincent LAUTIER

EXCUSEE : Michèle FOLACHIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Nathalie TISSERAND

PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 17 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

Xavier CHALADON demande de rajouter le point « Croix de Mission » dans les questions diverses. Monsieur le Maire précise que ce point a été évoqué. Monsieur BADOIL rajoute que la Croix du Bochat est bien inscrite comme priorité à la CCDSV pour 2018 (réfection).

Xavier CHALANDON estime que le compte-rendu n'a pas été assez précis sur son intervention concernant le SCOT : Monsieur le Maire explique que le compte-rendu est un résumé et une synthèse des interventions de chacun.

- **Présentation du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain)** par Monsieur DUBOST, Directeur Général. Le power point présenté est disponible sur le site du SIEA.
- **Informations préalables**
 - Signature de la vente à l'euro symbolique du terrain situé Port Bernalin d'une surface de 3 600 m² à la CCDSV le lundi 18 décembre 2017,
 - Le projet intergénérationnel « Tu avais 10 ans en 1940, raconte-moi » a reçu le trophée des Maires de l'Ain décerné par le Progrès de l'Ain sur le thème de la solidarité, le 12 décembre 2017.
- **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**
 - **Conseil communautaire du 27 novembre 2017**
 - 1- Dispositif d'aides économiques par la CCDSV dans le cadre de la loi NOTRe – Convention avec la Région
Ce dispositif permettra d'aider les petites entreprises de commerce, d'artisanat et de service. Le taux d'intervention de la CCDSV sera de 10 % pour une aide de 5 000 € maximum.
 - 2- Vente de terrain au Technoparc de Civrieux
Vente d'un terrain de 42 741 m² pour un montant de 2 137 050 € HT à la société ALCYON (vente de service et matériel pour les vétérinaires)
 - 3- Procédure d'expropriation sur le parc d'activités de Trévoux

Mise en place de la procédure d'expropriation d'une friche industrielle appartenant à M. Jarlat, situé dans la zone d'activité de Trévoux.

4- Décision Modificative n°3

Sur le budget principal, en fonctionnement et investissement ; sur le budget assainissement collectif en fonctionnement et investissement.

5- Vote de l'indemnité de conseil accordée au comptable du trésor de la collectivité au taux de 70 %.

6- Avenant à la convention de maîtrise d'ouvrage unique pour réaménagement des locaux de l'office du tourisme afin de prendre en compte la dépense en mobilier à reverser à la commune de Trévoux.

7- Demande de subventions pour le renouvellement de la station de traitement des eaux usées de FAREINS auprès des différents partenaires.

8- Mise en place d'un groupement de commande CCDSV service assainissement et le SIEP dans le cadre de travaux conjoints sur Trévoux.

9- Avis du conseil sur le PLU-H de la Métropole de Lyon.

Avis favorable sous réserve de réaffirmer la création d'un BHNS et de l'intégrer clairement dans les différents documents PLU-H.

10- Convention avec le SYTRAL pour autoriser une desserte à Jassans Riottier et Villefranche sur Saône.

11- Vœu du conseil communautaire relatif au financement par l'Etat des Agences de l'Eau pour une autonomie financière et des moyens humains suffisants et supprimer les ponctions dans le budget des Agences.

○ **Compte rendu de la commission tourisme du 25 octobre 2017**

1 - Avant projet Musée de cire du curé Ars

Le planning est très serré : la durée du chantier est estimée à 6 mois : début du chantier fin mars/début avril avec pose de la première pierre (lors des journées du patrimoine), juste avant l'arrivée des prêtres internationaux fin septembre 2018.

La CCDSV, en accord avec la municipalité d'Ars, envisage de préempter la vente du logement à coté du musée (EPF en convention avec la CCDSV).

La CCDSV et la commune cherchent un local pour délocaliser l'Office du Tourisme de Ars pendant les travaux.

Quelques modifications ont été apportées au projet des travaux complémentaires pour une extension future en étage : ouverture de fenêtres, trémie, ascenseur, etc...

2 Via Saône

Deux études sont en cours :

- Infrastructure / Tourisme
- Patrimoine

La CCDSV suit le dossier « Vélo route 50 ». Un comité de pilotage se tiendra à Port sur Saône le 21/11/17.

Le Comité de Pilotage travaille sur la recherche d'un nom. La CCDSV proposera « La Vél'eau route 50 ».

Le projet « Destination Saône » lancé par les régions Auvergne Rhône Alpes / Franche Comté / Bourgogne sollicite la CCDSV pour être accueilli lors de leur réunion.

3 Taxe de séjour

Un nouvel outil informatique à été mis en place : il donne entière satisfaction et il permet d'extraire rapidement les statistiques et suivre plus rapidement les recettes.

4 Plan de gestion Bords de Saône

Mis en place sur 5 ou 10 ans pour faire évoluer les agents d'entretiens et les entreprises sous-traitantes.

5 Extension du Label Pays d'art et d'histoire

La CCDSV représentée par Mrs Grison, Péchoux, Dumoulin et Mmes Beguet, Gonthier et Vaucourt a été auditionnée le 16 novembre au Ministère de la Culture pour défendre le dossier.

- **Commune**
 - Administration générale
 - Adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de l'Ain

Vu le code des communes, et notamment les articles L. 417-26 à L. 417-28 ;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 23 ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 26-1 et 108-2,

VU le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°85-1054 du 30 septembre 1985 modifié relatif au reclassement des fonctionnaires territoriaux reconnus inaptes à l'exercice de leurs fonctions,

VU le décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié pris pour l'application de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 susvisée et relatif à l'organisation des comités médicaux et aux conditions d'aptitude physique et au régime des congés de maladie des fonctionnaires territoriaux,

CONSIDERANT que les collectivités territoriales doivent veiller à l'état de santé des agents territoriaux en ayant comme préoccupation d'empêcher toute altération de leur état de santé du fait de l'exercice de leurs fonctions,

CONSIDERANT que chaque collectivité et chaque établissement public local doit disposer d'un service de médecine professionnelle, et que ce service peut être établi auprès d'un service créé par le Centre de Gestion,

CONSIDERANT que le Centre de Gestion de l'Ain a mis en place un tel service,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE d'adhérer au service de médecine préventive géré par le Centre de Gestion de l'Ain à compter du 1^{er} janvier 2018**

- **AUTORISE l'autorité territoriale à signer la convention à intervenir avec le Centre de Gestion de l'Ain,**

- **INSCRIT les crédits correspondants au budget de la collectivité.**

- Dématérialisation Hélios et parapheur électronique

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain propose aux collectivités un accompagnement dans la mise en œuvre du processus de dématérialisation.

Le CDG01 propose par convention, pour le compte de la collectivité cosignataire, un ensemble de prestations destiné à mutualiser les frais d'installation et de fonctionnement d'outils de dématérialisation de certains documents administratifs :

La télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité (dispositif ACTES) :

Ce dispositif consiste en l'envoi à la Préfecture ou sous-Préfecture des actes transmissibles par voie électronique, via une application sécurisée. Il s'agit d'une démarche volontaire de modernisation administrative de la collectivité. L'accompagnement du Centre de Gestion est conduit en concertation avec les services préfectoraux départementaux, et environ 260 collectivités bénéficient déjà de cet accompagnement du Centre de Gestion de l'Ain

La dématérialisation de la comptabilité publique (Protocole d'Echanges Standard – PES V2) :

Ce dispositif concerne les échanges de documents entre les ordonnateurs et les comptables. La dématérialisation des pièces jointes et la procédure de signature électronique devront être mises en œuvre selon un calendrier à définir avec les trésoriers.

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du projet de convention du CDG01.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- d'approuver la convention et toutes pièces s'y rapportant pour mettre en place la dématérialisation de la comptabilité et certains documents administratifs.
- d'autoriser Monsieur le Maire à conclure la convention correspondante avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ain annexée à la présente délibération.
- d'autoriser le maire à signer la convention avec la Préfecture de l'Ain pour la télétransmission des actes.
 - o Finances
 - Décisions Modificatives pour l'extension de réseau EDF, le remboursement des cautions et le transfert des écritures au compte de travaux

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer les virements de crédits suivants :

- en section d'investissement du budget communal 2017 pour permettre le paiement du renforcement du réseau électrique dans le cadre de la réalisation du lotissement du Clos du Château.

Une délibération avait été prise lors du conseil municipal du 15 mai 2017 :

Suite à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme du lotissement de 29 parcelles Au Clos de Parcieux, chemin du Pont de l'Âne, une extension du réseau public de distribution électrique est indispensable. Dans le cadre du décret 2007-1280 du 28 août 2007 relatif à la consistance des ouvrages de branchement et d'extension des raccordements aux réseaux publics d'électricité, la commune contribue financièrement à cette extension. Cette participation s'élève à 14 839,06 € TTC. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer cette convention.

- Pour permettre le remboursement d'une caution suite au départ d'un locataire

Du compte	Montant	Au compte
020 dépenses imprévues	400,00 €	165 – dépôts et cautionnements reçus
020 dépenses imprévues	15 000,00 €	2151 – opération 366 renforcement et enfouissement de réseaux

et la décision modificative suivante – liées à des jeux d'écritures suite à des études qui ont été suivies de travaux :

- En investissement :

Compte	Montant	
2031 - 041	+ 8 222,70	Recettes
21318 - 041	+ 4 320,00	Dépenses
2128 - 041	+ 3 902,700	Dépenses

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte ces virements de crédit et la décision modificative.

▪ **Compte rendu de la commission finances du 22 novembre 2017**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général		BP 2017	20/11	Est 2017	BP 2018	Observations
60 42	Achat de prestation de service (CAUE)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
60 45	Achats d'études (terrains)	3 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	
60 611	Eau et assainissement	5 500,00 €	4 109,54 €	4 109,54 €	5 500,00 €	
60 612	Energie + élec	54 000,00 €	48 496,26 €	52 000,00 €	54 000,00 €	
60 622	Carburant	2 000,00 €	1 308,18 €	1 500,00 €	2 000,00 €	
60 623	Alimentation	800,00 €	520,08 €	700,00 €	800,00 €	
60 631	fourniture d'entretien	3 000,00 €	2 921,70 €	2 921,70 €	3 000,00 €	
60 632	Fourniture de petit équipement	4 000,00 €	3 103,88 €	3 500,00 €	4 000,00 €	
60 633	Fourniture de voirie	3 000,00 €	1 931,06 €	2 800,00 €	3 000,00 €	
60 636	Fourniture de vêtements	500,00 €	0,00 €	250,00 €	500,00 €	
60 64	Fournitures administratives	1 700,00 €	612,51 €	1 500,00 €	1 700,00 €	
60 67	Fournitures scolaires	6 500,00 €	5 048,45 €	6 000,00 €	6 500,00 €	
60 68	Autres matières et fournitures	1 000,00 €	0,00 €	500,00 €	1 000,00 €	
61 32	Location immobilière (VNF)	600,00 €	564,39 €	564,39 €	600,00 €	
61 35	Location mobilière	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	
61 521	Entretien et réparation de terrains	5 000,00 €	6 520,75 €	7 000,00 €	7 000,00 €	
61 522 1	Entretien et réparation de bâtiments	13 000,00 €	13 405,48 €	13 000,00 €	13 000,00 €	
61 5228	Autres bâtiments	5 000,00 €	3 846,38 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
61523	Entretien de voies et réseaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
61 523 1	Entretien et réparations sur voies	10 000,00 €	9 066,60 €	11 000,00 €	10 000,00 €	
61 5232	entretien et réparation réseaux	8 000,00 €	6 564,48 €	8 000,00 €	8 000,00 €	
61 551	Entretien et réparations sur matériel roulants	1 500,00 €	1 324,69 €	1 324,69 €	1 500,00 €	
61 558	Entretien et réparations sur autres bien mobiliers	11 000,00 €	7 362,97 €	7 362,97 €	11 000,00 €	Entretien chaudière + verification extincteur + copie
61 56	Maintenance	15 000,00 €	12 967,96 €	14 000,00 €	15 000,00 €	
61 6	Primes d'assurances	11 000,00 €	10 672,24 €	10 672,24 €	11 000,00 €	1 versement par an
61 84	Versement à des organismes de formation	2 000,00 €	0,00 €	500,00 €	1 000,00 €	480€ PSC1
61 88	Autres frais divers	0,00 €	1 700,00 €	1 700,00 €	2 700,00 €	Prise en charge séance piscine
62 25	Indemnité au comptable régisseur	500,00 €	303,98 €	500,00 €	500,00 €	
62 26	Honoraires	9 500,00 €	13 058,72 €	13 058,72 €	0,00 €	EPF
62 27	Frais d'acte et de contentieux	10 000,00 €	14 307,60 €	15 000,00 €	12 000,00 €	
62 28	Divers	1 000,00 €	500,00 €	500,00 €	1 000,00 €	
62 31	Annonces et insertions	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	
62 32	Fêtes et cérémonies	3 500,00 €	2 942,57 €	2 892,57 €	3 500,00 €	
62 36	Catalogue et imprimés	1 500,00 €	1 210,95 €	1 220,00 €	1 500,00 €	
6237	Publications	2 500,00 €	367,00 €	369,00 €	2 500,00 €	
62 38	Frais divers de publicité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
62 47	Transport collectifs	1 000,00 €	85,00 €	350,00 €	5 000,00 €	ECOLE transport cours piscine + paris
62 61	Frais d'affranchissement	1 600,00 €	1 531,03 €	1 600,00 €	1 600,00 €	
62 62	Frais de télécommunications	3 800,00 €	3 166,32 €	3 400,00 €	3 800,00 €	Contrat en cours de changement pour l'école
62 81	Concours divers (cotisation spa, allocation vétérance...)	4 500,00 €	4 061,70 €	4 061,70 €	4 500,00 €	Allocation vétérance 3400 €
62 876	Remb au GFP de rattachement ads	6 000,00 €	4 586,00 €	4 586,00 €	6 000,00 €	ADS
62 878	Remboursement de frais à d'autres organismes (EPF)	1 500,00 €	1 849,12 €	1 849,12 €	0,00 €	EPF versement 2
62 88	Frais divers et autres services extérieurs	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	
63 512	Taxes foncières	6 000,00 €	4 276,00 €	4 276,00 €	4 500,00 €	
63 54	Droits d'enregistrement et de timbres	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	
SOUS TOTAL		223 000,00 €	194 293,59 €	212 568,64 €	220 200,00 €	
012 Charges de personnel						
		BP 2017	18/10	est	BP 2018	Observations
63 32	Cotisations FNAL	150,00 €	84,14 €	91,79 €	150,00 €	
63 36	Cotisation CNFPT et CG	2 500,00 €	1 698,22 €	1 852,60 €	2 500,00 €	
63 38	Autres impôts	500,00 €	252,44 €	275,39 €	500,00 €	URSSAF
64 11	Rémunération personnel titulaire	111 593,55 €	91 138,25 €	99 423,55 €	105 000,00 €	
64 13	Personnel non titulaire	35 000,00 €	26 036,35 €	28 403,29 €	30 000,00 €	
64 51	Cotisation URSSAF	28 000,00 €	18 338,07 €	20 005,17 €	25 000,00 €	
64 53	Cotisation caisse de retraite	24 000,00 €	18 957,64 €	20 681,06 €	24 000,00 €	
64 54	Cotisations au ASSEDIC Pôle emploi	2 000,00 €	1 302,11 €	1 736,15 €	2 000,00 €	
64 55	Cotisation pour assurance du personnel	9 500,00 €	10 017,86 €	10 020,00 €	9 500,00 €	1 versement pr an
64 56	Versement au FNC du SF	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €	
64 58	Cotisation aux autres organismes sociaux ?	2 500,00 €	2 215,95 €	2 220,00 €	2 500,00 €	
64 75	Médecine du travail	1 300,00 €	1 481,38 €	1 481,38 €	1 300,00 €	
64 88	Autres charges de gestion courante	1 000,00 €	418,00 €	500,00 €	1 000,00 €	
SOUS TOTAL		218 543,55 €	171 940,41 €	186 690,37 €	203 950,00 €	
14 Atténuation de produits						
73 925	Fonds de péréquation des recettes fiscales C é IC	1 000,00 €	0,00 €	3 100,00 €	4 000,00 €	Solidarité intercommunale
SOUS TOTAL		1 000,00 €	0,00 €	3 100,00 €	4 000,00 €	
022 Dépenses imprévues						
022	Dépenses imprévues	47 298,13 €	0,00 €	0,00 €	39 737,62 €	
SOUS TOTAL		47 298,13 €	0,00 €	0,00 €	39 737,62 €	
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections						
042	valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Dif sur réal trans en investis	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
SOUS TOTAL		0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	

	BP 2017	20/11	est	BP 2018	Observations	
065	Autres charges de gestion courante					
65 31	Indemnités des maires et adjoints	32 000,00 €	27 865,78 €	30 399,03 €	32 000,00 €	
65 33	Cotisation de retraite des maires et adjoints	1 800,00 €	1 200,01 €	1 309,10 €	1 500,00 €	
65 35	Formation élus	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	3 000,00 €	
65 4	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €	
65 41	Créances admises en non valeurs	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	37 000,00 €	
65 52	Aide sociale du département	500,00 €	0,00 €	500,00 €	500,00 €	
65 54	Contribution aux organismes de regroupement (syndicats + CTL)	26 000,00 €	29 484,72 €	29 200,00 €	30 000,00 €	SIEA 3850 €, Centre de loisirs : 25 000 €
65 57	Politique de l'habitat	400,00 €	359,10 €	360,00 €	400,00 €	
65 58	Autres contributions obligatoires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
65 7362	Subvention CCAS	5 800,00 €	5 800,00 €	5 800,00 €	5 800,00 €	
65 74	Subvention aux associations	10 000,00 €	9 008,00 €	9 008,00 €	10 000,00 €	3048 classe découverte
65 8	Charges subv. Gestion courante	7 000,00 €	0,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €	MJC
	SOUS TOTAL	123 500,00 €	73 717,61 €	83 576,13 €	128 200,00 €	
66	Charges financières					
66 111	Intérêts d'emprunts & dettes	17 300,00 €	14 674,74 €	17 300,00 €	13 750,00 €	
66 88	autres charges financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	SOUS TOTAL	17 300,00 €	14 674,74 €	17 300,00 €	13 750,00 €	

TOTAL DES DEPENSES 630 641,68 € 454 626,35 € 503 235,15 € 609 837,62 €

023	Virement à l'investissement				
	Virement à l'investissement	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €
	TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT	1 080 641,68 €	904 626,35 €	953 235,15 €	1 059 837,62 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP 2017	20/11	Est	BP 2018	Observations	
002	Excédent de fonctionnement reporté					
	475 399,68 €	475 399,68 €	475 399,68 €	442 427,62 €		
	SOUS TOTAL	475 399,68 €	475 399,68 €	442 427,62 €		
013	Atténuation de charge					
64 19	Remboursement sur rémunération du personnel	12 000,00 €	9 427,70 €	12 600,00 €	Versement POSTE	
64 79	Remboursement sur autres charges sociales	1 000,00 €	0,00 €	1 332,00 €	FNC	
	SOUS TOTAL	13 000,00 €	9 427,70 €	13 932,00 €	13 000,00 €	
70	Produits des services					
70 311	Concession dans les cimetières	200,00 €	830,00 €	830,00 €	200,00 €	
70 323	Produits des services	200,00 €	561,00 €	561,00 €	200,00 €	
70 88	Autres produits	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	SOUS TOTAL	400,00 €	1 391,00 €	1 391,00 €	400,00 €	
73	Impôts et taxes					
73 11	Impôts locaux Contributions directes	304 000,00 €	255 846,00 €	304 000,00 €	306 000,00 €	
73 21	Fiscalité reversée	30 668,00 €	25 556,80 €	30 668,00 €	30 668,00 €	CCDSV
73 22	Fiscalité reversée dotation de solidarité communautaire	64 824,00 €	32 411,83 €	64 824,00 €	64 824,00 €	CCDSV
73 51	Taxe sur l'électricité	20 000,00 €	12 279,49 €	24 345,27 €	22 000,00 €	
73 81	Taxe des droits de mutation ou publicité foncière	18 000,00 €	22 882,00 €	22 882,00 €	20 000,00 €	
	SOUS TOTAL	437 492,00 €	348 976,12 €	446 719,27 €	443 492,00 €	
74	Dotations et participations					
74 11	DGF	54 500,00 €	49 309,00 €	58 483,00 €	58 000,00 €	
74 121	Dotation de solidarité rurale 1ère fraction	15 000,00 €	16 112,00 €	16 112,00 €	16 000,00 €	
74 6	Dotation générale de décentralisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
74 718	Participation de l'état aux emplois jeunes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
74 718	Participations de l'état aux autres emplois	2 200,00 €	2 172,00 €	2 172,00 €	2 200,00 €	
74 6	Dotation générale de décentralisation	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
74 751	participation du gpt film	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
74 75	Participations des groupements de communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
74 832	Attribution départementale taxe professionnelle	4 000,00 €	0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	
74 833	Etat compensation au titre de la taxe professionnelle	400,00 €	134,00 €	134,00 €	400,00 €	
74 834	Etat compensation au titre des exo. taxe foncières	1 000,00 €	1 122,00 €	1 122,00 €	1 000,00 €	
74 835	Etat compensation au titre des exo. taxe d'habitation	2 000,00 €	5 528,00 €	5 528,00 €	2 000,00 €	
74 88	Autres attributions et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	SOUS TOTAL	79 100,00 €	74 377,00 €	91 551,00 €	87 600,00 €	
75	Autres produits de gestion courantes					
75 2	Revenu des immeubles	65 000,00 €	73 850,25 €	80 563,91 €	75 000,00 €	
75 8	Produits divers de gestion courante	10 000,00 €	2 640,89 €	4 000,00 €	4 000,00 €	
	SOUS TOTAL	75 000,00 €	76 491,14 €	84 563,91 €	79 000,00 €	
77	Produits exceptionnels					
77 13	Libéralités reçues	250,00 €	230,00 €	230,00 €	250,00 €	
77 18	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
77 3	Mandats annulés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
77 4	Subvention exceptionnelles			0,00 €		
77 5	Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
77 88	produits exceptionnels divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
	SOUS TOTAL	250,00 €	230,00 €	230,00 €	250,00 €	

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT sans report 605 242,00 € 510 892,96 € 638 387,18 € 623 742,00 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT avec report 1 080 641,68 € 986 292,64 € 1 113 786,86 € 1 066 169,62 €

SOLDE RECETTES MOINS DEPENSES sans report -25 399,68 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	Investissements 2017 avec report	Investissements 2017 au 20/11	Investissements Est 2017	REPORT 2017	Investissements 2018	Total Investissements 2018
020 Dépenses imprévues	27 011,89 €	0,00 €	0,00 €		12 350,98 €	12 350,98 €
2051 Concession droits similaires		678,60 €	678,60 €		0,00 €	0,00 €
1641 Emprunt	88 000,00 €	75 979,18 €	88 000,00 €		69 650,00 €	69 650,00 €
165 Dépôt et cautionnement reçus						0,00 €
280 PLU	0,00 €	0,00 €	0,00 €			0,00 €
2031 Frais d'étude ARPEGE à reporter sur cadre de vie						0,00 €
290 Matériel école	8 300,00 €	8 285,65 €	8 285,65 €	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
316 Matériel technique	5 500,00 €	3 631,25 €	3 631,25 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
317 Mobilier mairie	1 500,00 €	326,53 €	326,53 €	0,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
325 Toiture mairie isolation reprise cheminée	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
352 City stade	4 000,00 €	3 949,35 €	4 000,00 €	0,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
353 Cure	2 000,00 €	1 810,16 €	1 900,00 €	0,00 €		0,00 €
354 Cadre de vie circulation	222 000,00 €	28 514,40 €	60 000,00 €	117 000,00 €	440 000,00 €	557 000,00 €
355 protection quai local associatif club aquatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
357 Matériel sportif (judo)	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
358 Ad'Ap	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €
360 Opération cœur de village déficit sur vente du terrain	47 000,00 €	46 017,00 €	46 017,00 €	0,00 €		0,00 €
361 Site internet						0,00 €
362 Alarme église						0,00 €
Réhabilitation agence postale	18 000,00 €	16 572,55 €	16 572,55 €	0,00 €		0,00 €
Réhabilitation salle polyvalente	268 000,00 €	17 791,72 €	30 000,00 €	238 000,00 €	45 000,00 €	283 000,00 €
TOTAL	696 311,89 €	203 556,39 €	259 411,58 €	355 000,00 €	584 000,98 €	939 000,98 €
001 Déficit d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €		-10 435,98 €	-10 435,98 €
SOUS TOTAL - déficit reporté	696 311,89 €	203 556,39 €	259 411,58 €		594 436,96 €	928 565,00 €

70 870,98 €

RECETTE D'INVESTISSEMENT

	Budget 2017	Investissements 2017 au 20/11	EST 2017	Budget 2018
2132 Opération d'ordre entre section	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10222 Opération financière FCTVA	13 000,00 €	14 369,00 €	14 369,00 €	25 000,00 €
10223 TLE	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
10226 Taxe aménagement	15 000,00 €	10 419,74 €	11 000,00 €	12 000,00 €
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	365 435,98 €
Subventions non transférable état et établissement nationaux	0,00 €	4 212,00 €	4 212,00 €	56 000,00 €
1323 Subventions non transférable département	0,00 €	0,00 €	0,00 €	91 000,00 €
1326 Autres EPL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
1328 Autres	0,00 €	442,71 €	442,71 €	0,00 €
1641 Emprunts				
165 Dépôts et cautionnement		640,00 €	640,00 €	
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	28 000,00 €	30 083,45 €	30 663,71 €	549 435,98 €
021040 Virement de la section de fonctionnement	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €	450 000,00 €
SOUS TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	478 000,00 €	480 083,45 €	480 663,71 €	999 435,98 €
001 Exedent d'investissement	218 311,89 €	218 311,89 €	218 311,89 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	696 311,89 €	698 395,34 €	698 975,60 €	999 435,98 €
			439 564,02 €	
RESULTAT DE CLOTURE n-1				218 311,89 €
RECETTES				30 663,71 €
DEPENSES				259 411,58 €
RESULTAT				-228 747,87 €
RESULTAT cumulé (déficit n-1 + n)				-10 435,98 €
Reste à réaliser				355 000,00 €
Résultat corrigé				-365 435,98 €

Actions		Programme	2 017	2 018	2 018	Report
PETITE ENFANCE JEUNESSE SCOLARITE						
ECOLE	Dotation enseignantes		5 500,00 €		1 500,00 €	
ECOLE	Alarme		2 700,00 €	0,00 €	0,00 €	
PARC DE LA CURE	Aire de jeux petite enfance		2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
ESPACE ADO ET CITY STADE	AMENAGEMENT CITY STADE :		4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	
	Sous total		14 200,00 €		5 500,00 €	
ADAP						
Accessibilité PMR	Mairie		5 000,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
	Sous total		5 000,00 €		5 000,00 €	
CADRE DE VIE						
Espace public mode doux	AMENAGEMENT D'UN MODE DOUX Port Bernalin		45 500,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €	
Route de Genay	Travaux de sécurisation report 2018		72 000,00 €	0,00 €	72 000,00 €	
Rue de la Fontaine			45 000,00 €	0,00 €	45 000,00 €	
Chemin creuse Roussillon			22 500,00 €	25 000,00 €	25 000,00 €	
Rue de la Belle Cordière	Réseau eau pluviale		17 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
Eclairage public	Abaisseur de tension		7 500,00 €	0,00 €	0,00 €	
Extension réseau élec				15 000,00 €	15 000,00 €	
Chemin de la charité	Enfouissement			140 000,00 €	140 000,00 €	
Divers rue	Travaux de sécurisation		12 500,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	
	Sous total		222 000,00 €	440 000,00 €	557 000,00 €	
Autres bâtiments communaux divers						
PATRIMOINE COMMUNAL ET	Equipement service technique + mobilier urbain		5 500,00 €	5 000,00 €	5 000,00 €	
MAIRIE	mobilier		1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	
Agence postale	Rénovation		18 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
Salle polyvalente	Rénovation extension		268 000,00 €	45 000,00 €	283 000,00 €	
	Sous total		293 000,00 €	51 500,00 €	289 500,00 €	
Divers						
Cœur de Village			47 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
	Sous total		47 000,00 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL DES TRAVAUX		581 200,00 €	502 000,00 €	857 000,00 €	
Emprunt						
Remboursement capital emprunts			88 000,00 €	69 650,00 €	69 650,00 €	
	Sous total		88 000,00 €	69 650,00 €	69 650,00 €	
	TOTAL TRAVAUX ET EMPRUNTS		669 200,00 €	571 650,00 €	926 650,00 €	
Dépenses imprévues			27 111,89 €	0,00 €	0,00 €	
	TOTAL TRAVAUX ET EMPRUNTS		696 311,89 €	571 650,00 €	926 650,00 €	

- **Personnel**

- **Formation recyclage PSC1**

Le samedi 2 décembre dernier, 7 employés municipaux ont participé à un recyclage PSC1 (Prévention et Secours Civique de Niveau 1), 2 années environ après leur formation initiale.

La session, d'une durée de 3h, était animée par Olivier Roche, moniteur et pompier volontaire de la caserne de Trévoux.

Le personnel municipal a donc pu revoir à cette occasion différents thèmes comme l'étouffement, le saignement abondant, la victime inconsciente qui respire (position latérale de sécurité), la victime inconsciente qui ne respire plus (massage cardiaque et utilisation du défibrillateur), le malaise, le traumatisme...

Un recyclage sera proposé aux personnes qui ont suivi la formation.

- **Repas annuel avec le personnel communal**

Depuis 2014, le maire et les adjoints, sur leurs deniers personnels, invitent le personnel communal au restaurant en début de chaque année. En 2018, le repas aura lieu le jeudi 18 janvier au Restaurant les Petites Voiles de Parcieux.

- **Cadre de vie**

- **Travaux de la salle polyvalente**

Les démolitions, la pose des menuiseries et les cloisons sont terminées. Les joints des placo-platres sont appliqués semaine 51 et 52, et les gaines de ventilation et chauffage sont en cours de pose. La mise en peinture s'effectuera en janvier et la pose des sols début février. La livraison de la salle est prévue en mars 2018 mais l'ouverture ne se fera qu'après la visite de la commission de sécurité (ERP 3^{ème} catégorie). Le planning est bien respecté.

- **Ecole**

- Rythmes scolaires. A acter au Conseil d'école de mars 2018.

Le 18 décembre 2017 a eu lieu une réunion avec les parents délégués, les enseignantes, le directeur du centre de loisirs et la mairie. Nous irions vers la conservation de la semaine de 4,5 jours, suite au retour d'un questionnaire remis aux familles.

- **Divers**

- Information de Patrick CHAIZE – Sénateur de l'Ain

Régulièrement, le sénateur nous fait part d'informations concernant son travail. En l'occurrence, dans le cadre de l'examen prochain au Sénat du projet de loi de finances pour 2018, les sénateurs ont réalisé une simulation de l'impact financier qu'engendrerait la suppression de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages. En 2020 pour Parcieux, 235 ménages seraient exonérés avec un dégrèvement de 113 243 €.

- **Questions diverses**

- Recrutement poste d'adjoint administratif :

- 2 personnes ont été reçues en entretien en préalable par la 1^{ère} adjointe et en finalité par le Maire. Une personne a été retenue. La prise de poste aurait lieu le 15 janvier 2018. Nous attendons la réponse de la candidate pour la signature du contrat.

- Fermeture de la mairie pour les fêtes de fin d'année : mardi 26 décembre et mardi 2 janvier.

- Le samedi 30 décembre, la mairie sera ouverte de 10h à 12h mais uniquement pour les inscriptions sur les listes électorales.

- Dates des conseils municipaux 2018 : 19 janvier – 16 février – 16 mars – 20 avril – 18 mai – 15 juin – 16 juillet – 27 août – 17 septembre – 15 octobre – 19 novembre – 17 décembre.

- Dédite reçue pour le logement sud, au-dessus de la mairie : l'appartement sera libéré le 19 janvier.

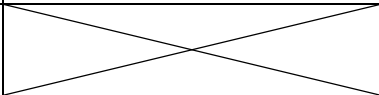
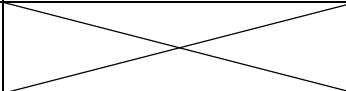
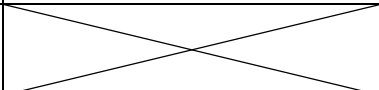
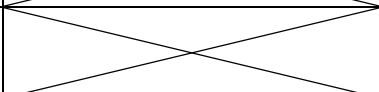
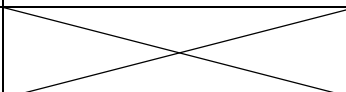
- Carrefour Varennes/route de Genay : signalement d'un problème d'éclairage.

- Défilé aux lampions organisé par le Sou des Ecoles le 15 décembre 2017 : bonne soirée avec une très bonne participation.

- PACS : deux unions ont été célébrées en mairie. Les futurs pacsés sont reçus par le maire et la 1^{ère} adjointe au préalable, permettant ainsi de personnaliser la cérémonie et de ne pas en faire un acte purement administratif.

CLOTURE DE LA SEANCE à 22 h 40

La secrétaire de séance,
Nathalie TISSERAND

Vincent LAUTIER		André MUT	
Michel BADOIL		Hervé PERONNET	
Nathalie BOUGAIN		Anne Lise PINTENO	
Xavier CHALANDON		Annie SKRZYPCZAK	
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Laury DELAGE		Nathalie TISSERAND	
Jacqueline DUFOUR		Anthony WILLAUME	
Michèle FOLACHIER	